

Communauté : 140 millions à économiser en 2015

PARLEMENT Rudy Demotte chiffre l'effort d'assainissement

Enfin. Le voile s'est levé sur le montant des économies que la Communauté française devra consentir ces prochaines années.

Les chiffres - inquiétants - sont proches de ceux que nous évoquions dès le mois de juin.

En 2015, l'institution francophone devra économiser 140 millions. Cet effort sera porté à 280 millions en 2016.

Ces deux montants ont été livrés vendredi après-midi, par Rudy Demotte (PS). Il répondait aux députés de l'opposition qui avaient dénoncé le flou enveloppant l'accord de majorité présenté mercredi au parlement par le ministre-président.

« Où est la réalité ?, avait lancé vendredi matin Françoise Bertieaux (MR). *Aucun chiffre, alors que nous savons que la législation sera difficile. Est-ce que les gens ne méritent pas de savoir ? L'hypocrisie béate qui marque votre accord de majorité n'est pas respectueuse des gens. Vous semez l'inquiétude !* »

Les autres voix de l'opposition, comme Caroline Persoons (FDF) et Christos Doukeridis (Ecolo), n'avaient rien dit d'autre. Et surprise : en début

d'après-midi, Demotte lâche des chiffres. Et donne le ton : « *Ce ne sera pas une sinécure.* »

Initialement, dit-il, la Communauté s'exposait à un déficit de 90 millions en 2015 et de 50 millions en 2016.

Qu'est-ce qui a modifié la donne ? La réforme de l'Etat (et le transfert de compétences sans les budgets afférents) et les nouvelles règles européennes aboutissant par exemple à tenir compte des dépenses d'investissement ou à ramener dans le budget les dettes logées dans des organes extérieurs. En principe, l'équilibre budgétaire doit être atteint en 2016. A la première occasion, Demotte demandera au Comité de concertation fédéral/fédérés de reporter l'échéance à 2018, ce qui atténuerait l'effort (on passerait en 2015 à 126 millions au lieu de 140 par exemple).

Il reste que de

« *gros efforts structurels devront être consentis*

dès 2015 », envoi Demotte.

Lesquels ? Où ? Interrogé dans les couloirs du parlement, Demotte cite des pistes déjà connues, comme le non-remplacement de quatre départements naturels sur cinq dans la Fonction publique (*Le Soir* de vendredi) ou la réduction des options peu peuplées dans le qualifiant. Il dit ne pas avoir reçu de « feuille de route » des présidents qui ont négocié l'accord de majorité. A l'exécutif de serrer les boulons.

André Flahaut (PS), ministre du Budget et de la Fonction publique, entamera le 18 août des bilatérales avec ses collègues pour ajuster le budget 2014 et établir le budget 2015. D'ici là, il rencontrera le ban et l'arrière-ban de la Communauté - à commencer par les syndicats, que l'on sait sur les nerfs. Présent au parlement, mercredi et vendredi, Eugène Ernst (CSC) signale que si l'on voit (un peu) plus clair dans les efforts à fournir, on ne sait toujours pas comment le gouvernement compte y parvenir. ■

PIERRE BOUILLON